

Dossier de candidature – document de préparation

Cycle de formation de base 2026-2027 pour Responsables Énergie

Statut de ce document

Ce document reprend l'ensemble des questions du dossier de candidature, pour vous permettre de préparer vos réponses et de réunir les informations nécessaires. **Il ne constitue pas un dossier de candidature.**

Seules les candidatures complétées et déposées en ligne sont recevables, à l'adresse <https://www.icedd.be/rerw>, au plus tard le **lundi 30 novembre 2026**. Un dossier papier, scanné ou envoyé par email ne sera pas pris en compte.

Les champs marqués d'un astérisque (*) sont obligatoires pour le dépôt du dossier en ligne. En ligne, le dossier peut être complété en plusieurs fois : il est enregistré automatiquement, et un lien personnel envoyé par email permet d'y revenir jusqu'au dépôt. Après le dépôt, il n'est plus modifiable.

Ouverture du dossier

Civilité *

☐ Madame ☐ Monsieur ☐ Mx (neutre)

Prénom du candidat *

NOM du candidat *

Adresse email de contact *

Le lien d'accès au dossier sera envoyé à cette adresse. Elle peut être celle du candidat ou de la personne qui remplit le dossier ; une même adresse peut servir pour plusieurs dossiers.

1. Organisme

Établissement ou institution au nom duquel le candidat suit la formation.

Dénomination *

Secteur *

Une seule réponse.

- ☐ Commune
- ☐ CPAS
- ☐ Administration
- ☐ Organisme d'intérêt public (OIP)
- ☐ Enseignement

- ☐ Santé
- ☐ Fédération
- ☐ Entreprise
- ☐ ASBL
- ☐ Autre

Activité principale *

Rue et numéro *

Code postal *

Localité *

Téléphone *

2. Personnes de contact

Responsable de l'établissement ou de l'institution

Prénom *

NOM *

Fonction *

Téléphone *

GSM

Adresse email *

Participant à la formation

Civilité *

☐ Madame ☐ Monsieur ☐ Mx (neutre)

Prénom *

NOM *

Fonction *

Téléphone *

GSM

Adresse email *

Personne responsable du paiement

Prénom *

NOM *

Fonction *

Téléphone ou GSM *

Adresse email *

3. L'énergie dans l'organisme

Quelle est la charge de travail du candidat au sein de l'organisme (temps plein, temps partiel...) ? *

Quelle part de cette charge de travail sera consacrée à l'énergie ? *

Questions propres aux communes (uniquement si le secteur est « Commune »)

Votre commune a-t-elle fait partie des « Communes énerg'éthiques » ? *

☐ Oui ☐ Non

Votre commune est-elle engagée dans un programme POLLEC ? *

☐ Oui ☐ Non

Disposez-vous déjà des services d'un « Conseiller en énergie » ? *

☐ Oui ☐ Non

Pour tous

Le candidat pose-t-il sa candidature au nom de son organisme, à son bénéfice et avec son accord (et non à titre personnel) ? *

☐ Oui ☐ Non

Un employé de l'organisme a-t-il déjà suivi la formation de Responsable Énergie ? *

☐ Oui ☐ Non

Si oui, quel est son nom ? * (si oui)

En quelle année l'a-t-il suivie ? * (si oui)

Parmi ces propositions, lesquelles feront partie des fonctions futures du candidat ? *

Plusieurs réponses possibles.

- ☐ Suivi énergétique des bâtiments / Comptabilité énergétique
- ☐ Établissement d'un plan d'actions
- ☐ Mise en place d'une stratégie de rénovation énergétique / d'une « Strat Immo »
- ☐ Élaboration de cahiers des charges énergétiques
- ☐ Suivi de chantiers de rénovation ou de construction
- ☐ Suivi POLLEC et/ou suivi Convention des maires
- ☐ Accompagnement des occupants et/ou des habitants
- ☐ Gestion d'installations techniques liées à l'énergie
- ☐ Aucune de ces propositions (à cocher seule)

Le candidat a-t-il l'intention de présenter les épreuves certificatives de la formation (examen et TFE), et sera-t-il disponible ? *

- ☐ Oui ☐ Non ☐ Ne sait pas encore

Le candidat dispose-t-il d'un bâtiment sur lequel réaliser son TFE (étude d'un bâtiment candidat à une rénovation énergétique) ? *

- ☐ Oui ☐ Non ☐ Ne sait pas

Si oui, s'agit-il d'un bâtiment... *

Une seule réponse.

- | | |
|--|--------------------------------------|
| ☐ tertiaire (bureau, école, hôpital...) | ☐ autre |
| ☐ de logement | ☐ ne sait pas |
| ☐ industriel | |

De combien de bâtiments, situés en Wallonie, se compose le parc dont le candidat aura à s'occuper ? *

Quelle est approximativement la surface de ce parc (en m²) ? *

Au sein de son organisme, le candidat pourrait-il disposer de petites sondes de température (type TESTO ou équivalent) pour effectuer des mesures ? *

- ☐ Oui ☐ Non

4. Conditions générales et modules optionnels

Sélection des candidatures

Les inscriptions sont soumises à une sélection. Les candidatures qui montrent une réelle cohérence dans la démarche seront retenues jusqu'à épuisement des places disponibles (60 personnes maximum). Cette cohérence tient de :

- l'importance de l'institution (parc de bâtiments, consommations annuelles) ;
- le niveau hiérarchique du Responsable Energie dans l'institution ou le mandat qu'il reçoit de sa ligne hiérarchique ;
- la fonction qu'il occupe dans l'institution, l'objet de son travail quotidien ;
- la politique énergétique que mène ou que veut mener l'institution.

Pour s'inscrire valablement à la formation et soumettre sa candidature, il est impératif de remplir le dossier de candidature et de l'envoyer pour le lundi 30 novembre 2026 au plus tard. Les candidats retenus seront prévenus le mardi 1er décembre 2026 et la formation commencera le lundi 7 décembre 2026.

Certificat d'aptitude

Les participants admis au cycle de formation seront tenus de suivre l'ensemble de la formation (14 journées) et seront soumis, à la fin du cycle, à une procédure de certification afin d'évaluer leurs connaissances et aptitudes à mener des projets de maîtrise durable de l'énergie sur le terrain.

Cette épreuve comprend :

- un examen écrit portant sur toutes les matières vues au cours du cycle de formation, en avril 2027 ;
- la présentation et défense d'un travail de fin de cycle (TFE) relatif à un projet de maîtrise durable de l'énergie dans le secteur tertiaire, en lien avec les objectifs du secteur en 2040 (travail sur le thème « Mon bâtiment en 2040 »), en juin 2027.

La participation à l'ensemble du cycle est obligatoire pour présenter les épreuves certificatives. Le candidat sera proclamé apte à l'exercice de la fonction de « Responsable Energie » lorsqu'il aura atteint un score de 60 % pour l'ensemble des deux épreuves. Dans ces conditions, la Wallonie délivrera un certificat d'aptitude, document qui n'a pas valeur de diplôme légal mais atteste que leur détenteur a été évalué par des tierces personnes quant à sa capacité à mener des projets en maîtrise durable de l'énergie.

Séminaires optionnels

En plus du cycle de formation de base, les participants auront la possibilité de suivre des modules optionnels complémentaires leur permettant de se mettre en situation. La participation à ces séminaires est facultative et ne conditionne pas la réussite à l'examen et/ou au TFE.

Pour les institutions qui souhaitent payer l'ensemble des frais relatifs à la formation (cycle de base et modules optionnels) en une fois, nous vous proposons de déjà inscrire le candidat RE aux séminaires optionnels qui les intéressent. Dans la limite des places disponibles, les inscriptions pourront encore se faire en cours de formation.

Coût : 40 EUR/module. Tous les modules seront organisés soit en mode distanciel, soit en mode présentiel en région namuroise et sur des sites faciles d'accès en transports en commun.

Pré-inscription aux modules optionnels

Il sera encore possible, dans la limite des places disponibles, de s'inscrire aux modules optionnels pendant la formation. Facultatif : cochez les modules auxquels vous souhaitez pré-inscrire le candidat.

Module	Date	Horaire	Mode	Prix
☐ M1. Introduction technique : partie 1	mar. 12/01/2027	9h00-12h30	présentiel	40,00 €
☐ M2. Introduction technique : partie 2	mar. 12/01/2027	13h30-17h00	présentiel	40,00 €
☐ M3. Introduction chauffage	mar. 26/01/2027	9h00-12h30	à distance	40,00 €
☐ M4. Eau chaude sanitaire	mar. 02/02/2027	13h30-17h00	à distance	40,00 €
☐ M5. Climatisation	jeu. 04/02/2027	13h30-17h00	à distance	40,00 €
☐ M6. Introduction à l'électricité : partie 1	mar. 09/02/2027	9h00-12h30	présentiel	40,00 €
☐ M7. Introduction à l'électricité : partie 2	mar. 09/02/2027	13h30-17h00	présentiel	40,00 €
☐ M8. Éclairage	mar. 16/02/2027	9h00-12h30	à distance	40,00 €
☐ M9. Pompe à chaleur	jeu. 11/03/2027	13h30-17h00	à distance	40,00 €
☐ M10. SIGLT & SRLT	jeu. 18/03/2027	13h30-17h00	à distance	40,00 €
☐ M11. Automatisation	mar. 30/03/2027	9h00-12h30	présentiel	40,00 €
☐ M12. Audit chauffage	mar. 06/04/2027	9h00-12h30	présentiel	40,00 €
☐ M13. Audit HVAC	mar. 06/04/2027	13h30-17h00	présentiel	40,00 €

☐ **J'ai pris connaissance des conditions générales. ***

5. Organisme et politique énergétique

Ces présentations sont déterminantes pour l'évaluation de la candidature : prenez le temps de les rédiger.

Présentation détaillée de l'organisme (objet social, taille, bref historique...) *

Minimum 400 caractères maximum 10 000 caractères. Conseil : rédigez ce texte dans un traitement de texte puis copiez-le dans le formulaire en ligne.

This image shows a single sheet of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.

Présentation détaillée de la politique énergétique de l'organisme (enjeux en matière de maîtrise de l'énergie, actions prises ou envisagées...) *

Minimum 400 caractères maximum 10 000 caractères. Conseil : rédigez ce texte dans un traitement de texte puis copiez-le dans le formulaire en ligne.

6. Présentation du candidat

Présentation détaillée du candidat (profil, fonction actuelle et future...) *

Minimum 400 caractères maximum 10 000 caractères. Conseil : rédigez ce texte dans un traitement de texte puis copiez-le dans le formulaire en ligne.

Covoiturage Facultatif : en vue d'établir une liste de covoiturage pour ceux qui le souhaitent.

Lieu de départ les jours de formation

Lieu de retour les jours de formation

Comment avez-vous eu connaissance de la Formation Responsables Énergie ? *

Plusieurs réponses possibles.

- ☐ Portail Énergie de la Wallonie
 ☐ LinkedIn
- ☐ E-mail
 ☐ Réseaux sociaux
- ☐ Bouche-à-oreille
 ☐ Collègue ayant suivi la formation
- ☐ Brochure
 ☐ Autre

Précisez * (demandé en ligne selon la proposition cochée)

☐ **J'autorise la publication de mon prénom, de mon nom et du nom de mon organisme sur la liste des lauréats publiée sur le site du Service public de Wallonie.**

Rappel : ce document n'est pas un dossier de candidature. Complétez et déposez votre dossier en ligne sur <https://www.icedd.be/rerw> au plus tard le **lundi 30 novembre 2026**. Contact : formationRE@icedd.be - 081 25 04 80.